



LE MÉRITE 82

Bulletin de liaison de la section 82
de l'ASSOCIATION NATIONALE des MEMBRES de
l'ORDRE NATIONAL du MÉRITE

HONNEUR SOLIDARITÉ MÉMOIRE

N°25 Avril 2020

LE MOT DU PRESIDENT

Chers compagnons,



Lorsque vous lirez ce nouveau numéro, cela fera un an que j'ai pris avec fierté et honneur la tête de la section de l'ANMONM 82. Depuis la sortie du dernier numéro nous avons eu la douleur de perdre notre compagnon Christian LIMONGI, 1^o Vice-président, chargé de la communication et de la confection de votre bulletin. Permettez-moi encore d'avoir une pensée pour lui et pour son épouse, Marie Christine, qui l'a soutenu jusqu'à son dernier souffle. De même nous avons été marqués par la mort de 13 soldats en opérations au Mali et scandalisés par le saccage qu'a subi la stèle de Maréchal Juin à Paris en marge d'une manifestation et j'en ai fait part aux différentes autorités militaires du département en votre nom.

Comme je vous l'avais annoncé dans notre dernier numéro, je voulais aussi que notre association rayonne sur le département. Pour cela notre drapeau est sorti avec son porte-drapeau lors de nombreuses cérémonies (plus de 60). Je remercie ici, en votre nom, Maurice HIRON qui a toujours été présent et qui, après quelques ennuis de santé en début d'année 2020, a repris les chemins des différentes cérémonies pour que flotte haut et fort le drapeau de l'ANMONM 82. Je tiens particulièrement que nous soyons présents partout, tant que cela est possible.

De même, le 12 février 2020 nous avons signé un partenariat avec la délégation départementale de la Croix -Rouge représentée par M. Georges CHRISTOPHE afin de récompenser des jeunes engagés de la Croix Rouge. Nous organiserons lors du deuxième semestre, une cérémonie de remise de prix sur le même portage que la cérémonie des JSP qui aura lieu cette année le 26 juin 2020 dans les murs de la préfecture. C'est Sophie VENDEVILLE, nouvelle décorée et nouveau membre du comité qui a en charge ce dossier.

Cette année est aussi marquée par la prise en compte totale du prix de l'encouragement au civisme, prix qui a été créé en 1996 par mon vénérable ancien Robert DELBES. La section sera digne de ce nouveau défi qui nous est donné.

De même nous avons remis un prix départemental du civisme pour la jeunesse. La jeune Tia Chaumeret a été récompensé pour sa belle initiative de création de son association à 16 ans « Maladie en chute libre ».

Mais le rayonnement passe aussi par vous chers compagnons, en assistant aux nombreuses cérémonies patriotiques qui se déroulent dans le département dans vos communes respectives. Ce n'est pas la seule prérogative du président ou de son comité d'administration. Vous avez reçu cette belle médaille qui vous confère la qualité de compagnon et j'estime que vous devez l'arborer le plus souvent possible et pas seulement lors de nos assemblées générales. Aussi dorénavant, à chaque invitation, je vous ferai parvenir par mail les différentes cérémonies prévues et chacune ou chacun d'entre vous pourra y assister. Nous pourrions nous y rencontrer pour échanger.

Hanane GUEGAN, notre secrétaire, vous enverra les informations comme elle le fait à chaque fois depuis un an, dès que nous en aurons connaissance. Je tenais ici à la remercier pour sa disponibilité et sa très grande réactivité.

Ce numéro sera encore très complet avec de nombreuses rubriques. Même si nous avons mis en place un comité de rédaction sous l'impulsion de notre compagnon Wilhelm BUSCH avec messieurs NAUD et DETAILLEUR, ce bulletin d'informations est le vôtre. Vous pouvez à n'importe quel moment transmettre des articles que vous voudrez voir évoquer et diffuser.

Je vous souhaite pour l'année 2020 une parfaite réussite en tout point. Je vous donne rendez-vous pour le prochain voyage des associations dans le pays Basque organisé par nos amis de l'AOR et qui aura lieu les 14 et 15 mai. Un conseil, réserver rapidement car les places seront limitées.

Bien amicalement à vous tous.

Lieutenant-colonel (r) Erick Lebrun
Président de l'ANMONM82

Dernière minute :

Comme vous avez pu le constater, et dans l'application des directives, nous avons dû reporter notre assemblée générale qui devait se tenir le 28 mars 2020 à Montpezat de Quercy. C'est avec regret que j'ai dû prendre cette décision, en liaison avec mon comité directeur, mais notre association ne pouvait que respecter les directives gouvernementales afin de préserver la santé de tous

Dès que nous le pourrons, nous vous communiquerons les dates et lieu de notre AG.

Aucune précipitation cependant au regard de la gravité de la situation. Nous nous réunirons lorsque la tempête en cours, ET A VENIR, sera définitivement derrière nous.

Ayons une pensée pour le personnel de santé, qui au péril de leur bien-être, assure la garde et mène un combat acharné face à cette menace.

Votre dévoué serviteur.

Lieutenant-colonel (r) Erick LEBRUN
Président de l'ANMONM 82

SOMMAIRE

- <i>Le mot du président</i>	01
- <i>dernière minute</i>	03
- <i>Sommaire</i>	04
- <i>IN MEMORIAM</i>	05
- <i>La Pension de réversion</i>	07
- <i>Remise de décorations:</i>	
- <i>Sophie VENDEVILLE</i>	09
- <i>Georges CHRISTOPHE</i>	11
- <i>Joëlle GREDER</i>	12
- <i>Signature convention entre Croix-Rouge et ANNONIM 82</i>	13
- <i>Remise du Prix encouragement au civisme</i>	14
- <i>Louis-Guillaume DUBOURG évêque de Montauban</i>	17
- <i>Nouvelles nominations à l'ONMA, adhésions, démissions, décès</i>	21
- <i>Histoire des ordres ministériels: l'ordre du Mérite social</i>	22
- <i>La Coque des Rois</i>	29
- <i>Cotisations 2020</i>	31
- <i>Boutique de l'ANNONIM 82</i>	32
- <i>Conseils de lecture</i>	33
- <i>Page de jeu</i>	34
- <i>Merci à nos partenaires/prochains RDV 2020</i>	35

IN MEMORIAM

Un grand soldat et un grand serviteur de l'état nous a quitté.



Le 6 octobre, à la suite d'une très longue maladie, l'officier marinier supérieur Christian LIMONGI nous a quitté. Le vendredi 11 octobre avaient lieu ses obsèques. De nombreuses personnalités et personnes sont venues accompagner cet ami, chevalier de l'ordre national du mérite. C'est ainsi que revenait au président de la section de Tarn-et-Garonne, M. Erick LEBRUN de rendre hommage à Christian.

Né le 3 décembre 1949, en Algérie, il opte rapidement pour une carrière militaire dans la Marine Nationale. Il intègre après ses classes le groupement de fusiliers marins commandos à Saint-Mandrier pour ensuite être affecté à l'unité des nageurs de combat (Commando Hubert). Durant plus de 3 ans, il effectua, au sein de ce commando spécial, plus de 250 jours par an, des missions, des exercices et de période de sauts en parachute en France et à l'étranger.

Après plusieurs autres affectations, il part dans le secteur privé au sein du groupe Sofigesco en qualité de gérant de société de sécurité. Après avoir réussi divers concours de la fonction publique, il sert comme cadre supérieur au sein de la direction de la météorologie nationale, de la direction générale de l'aviation civile. Il part pendant 4 années en Polynésie Française comme chargé de ressources humaines. Puis il se lance en politique et devient en 2009 premier adjoint au maire de Montech.

Il aura effectué pour l'ensemble de sa carrière près de 44 années de services civil et militaire, d'activités associatives et de fonction élective.

Il était chevalier de l'ordre national du mérite, médaillé d'honneur de l'aéronautique, médaillé de la jeunesse et des sports

C'est au titre de ses actions dans la Marine Nationale que les honneurs militaires lui ont été rendus grâce à la présence des drapeaux de diverses associations. La rédaction du mérite 82 adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Un grand soldat nous a quitté et il laissera un grand vide.



Lieutenant-colonel (H) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

Pension de réversion de l'époux (se) et de l'ex-époux (se) au décès d'un (e) fonctionnaire

Au décès d'un (e) fonctionnaire, son époux (se) et ex-époux(se) ont droit à une pension de réversion, sous certaines conditions. Elle est égale à 50 % de la retraite de base dont le/la fonctionnaire décédé (e) bénéficiait ou aurait pu bénéficier. Le concubinage ou le Pacs ne permettent pas d'obtenir une pension de réversion.

Vous devez remplir au moins l'une des 4 conditions suivantes :

- un ou plusieurs enfants sont issus de ce mariage (y compris les enfants nés avant le mariage reconnus par le père au nom duquel les droits à pension ont été acquis),
- votre mariage a duré au moins 4 ans (pour les couples de même sexe mariés au plus tard le 31 décembre 2014, la durée du Pacs précédant le mariage est prise en compte dans le calcul des 4 ans),
- votre mariage a été célébré 2 ans au moins avant la mise à la retraite du/de la fonctionnaire décédé (e),
- le/la fonctionnaire décédé (e) bénéficiait d'une pension d'invalidité et le mariage a eu lieu avant l'événement qui a entraîné sa mise à la retraite.

Aucune condition de ressources n'est demandée.

La pension de réversion n'est pas attribuée automatiquement. Vous devez la demander par formulaire cerfa n°11979*06. Le formulaire contient une notice explicative.

Si vous remplissez les conditions pour bénéficier d'une majoration pour enfants, vous devez la demander.

Vos ressources (y compris le montant de la pension de réversion) sont inférieures au montant du minimum vieillesse, un complément de pension vous est versé pour atteindre ce minimum. Le montant de la pension de réversion peut être augmenté de la moitié de la majoration pour enfants dont le/la fonctionnaire décédé (e) bénéficiait ou aurait bénéficié. Vous devez avoir élevé les enfants dans les conditions exigées du/de la fonctionnaire (avoir élevé au moins 3 enfants pendant au moins 9 ans avant leur 16e anniversaire ou avant l'âge où ils ont cessé d'être à charge).

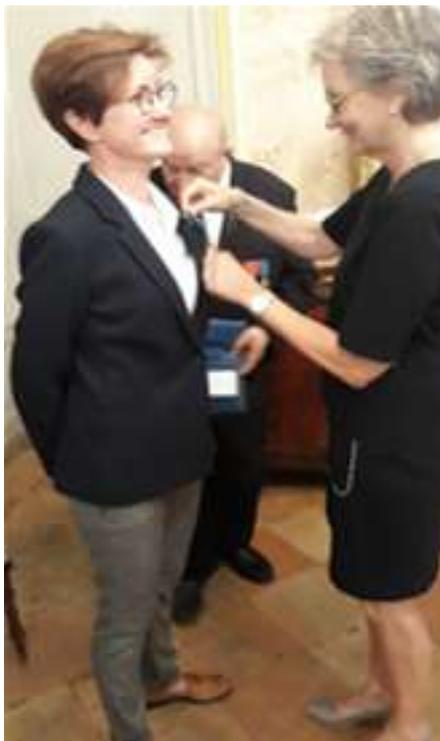
Vous trouverez tous les documents nécessaires à la demande sur le site suivant.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N378>

ATTENTION, la réforme des retraites à venir modifie les conditions d'attribution de la pension.

Wilhelm Busch

Une remise des insignes de chevalier de l'ordre national du mérite à la préfecture



Le vendredi 20 septembre, avait lieu dans les locaux de l'hôtel des intendants la remise des insignes de chevalier de l'ordre nationale du mérite à madame **Sophie VENDEVILLE**. C'est madame **ORTET**, sous-préfète de l'arrondissement de Brioude qui officiait pour cette remise de décoration. L'ordre national du mérite, qui a été créé le 3 décembre 1963 par le général **de GAULLE**, est destiné à honorer les citoyens français. Ayant grandi dans le nord de la France, rapidement et très jeune elle a croisé le chemin de personnes originaires du Vietnam et du Cambodge. Après ses études elle commence un parcours qui la conduit à la direction de l'association **Reliance 82**. Elle a fait preuve de nombreuses qualités. Au cours de son parcours elle a occupé divers emplois dans le privé ou dans le milieu associatif. En 2011 elle change de trajectoire pour relever un défi en prenant la direction d'une association présentant de graves problèmes de gouvernance.

Après cette cérémonie, emprunte d'une grande émotion les participants ont pu partager le verre de l'amitié.



Une belle aventure commence qui amènera **Relience 82** à s'engager sur des projets structurants et innovants. Début 2019, elle estime nécessaire de découvrir de nouveaux horizons en devenant la directrice de la fédération **ADMR** du Lot.

Dans son discours Madame **ORTET** vante les qualités et les mérites de la récipiendaire. C'est entouré des compagnons de l'association nationale des membres de l'ordre national du mérite, qu'elle a d'ailleurs rejoint, et bien sûr de ses amis et surtout de sa famille, que Sophie **VENDEVILLE** a reçu des mains de madame **ORTET** sa décoration. Prenant ensuite la parole au cours de laquelle elle remercia toutes les personnes présentes sans qui elle n'aura pas pu obtenir cette distinction. Pour elle, la réussite de **Relience 82** n'est pas celle d'une seule femme mais la consolidation d'engagements pluriels ou chacun a pu apporter sa part de connaissance et d'enthousiasme.

Après cette cérémonie, emprunte d'une grande émotion, les participants ont pu partager le verre de l'amitié.

Lieutenant-colonel (H) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82



Remise des insignes de chevalier de l'ordre national du mérite à M. CHRISTOPHE

Le vendredi 31 janvier, avait lieu dans les locaux de la Croix Rouge la remise des insignes de chevalier de l'ordre nationale du mérite à monsieur Georges **CHRISTOPHE**. Il revenait au Capitaine Edouard **DURRENS**, initiateur de la demande, de remettre la sainte médaille. L'ordre national du mérite a été créé le 3 décembre 1963 par le général **de GAULLE** destiné à honorer les citoyens français. Les personnes présentes pouvaient témoigner du goût prononcé pour le bénévolat et ce depuis 40 ans. Il s'est très tôt impliqué au service des autres tant dans le domaine sportif que dans le milieu agricole et environnemental. En 2005, il s'engage en tant que réserviste citoyen au sein du DMD 82. Il prend des responsabilités au profit de la jeunesse de France. Il est partie prenante en tant qu'organisateur à deux conférences sur l'expertise et les risques terroristes et s'implique dans le cadre du trinôme académique. Entre 2012 et 2016, il s'implique auprès de la préfecture du département sur la mise en place des plans communaux de sauvegarde. Toujours imprégné de l'esprit associatif il prend les responsabilités au sein de la Croix Rouge et en 2017, il prend la direction départementale de cette institution.

Dans son discours le Capitaine **DURRENS** vante les qualités et les mérites du récipiendaire. C'est entouré des compagnons de l'association nationale des membres de l'ordre national du mérite, qu'il a d'ailleurs rejoint, et bien sûr de ses amis et surtout de sa famille, que Georges **CHRISTOPHE** a reçu des mains du Capitaine **DURRENS**, parrainé par les colonels **WIERBINSKI** et **LEBRUN**, sa décoration.

Lieutenant-colonel (H) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

UNE VIE AU SERVICE DES AUTRES !

Madame Joëlle **GREDER** s'est vu remettre les insignes de chevalier de l'ordre national du mérite le 22 février 2020 dans les locaux du secours populaire en présence du président de la section de l'ANMONM 82 et son porte drapeau.

Après une rapide présentation faite par l'hôte des lieux, madame Francette Noël **FRAUCIEL**, c'est madame Malika **TABTI**, chevalier de la légion d'honneur et de l'ordre national du mérite, qui procéda à la remise de décoration.

Dans un premier temps, elle rappela la carrière de la future décorée en soulignant son engagement depuis son plus jeune âge. Dès 10 ans elle intégra les Jeunesses Ouvrières Chrétiennes où elle gravit les échelons et y rencontra son Mari.

Montée dans les plus hauts échelons du Parti communiste français, elle raccroche pour revenir sur Montauban et reprendre le métier d'enseignante, son travail de cœur. Elle affirme d'ailleurs : « J'ai beaucoup aimé travailler avec les enfants qui ont des déficits intellectuels. Ça ne m'a jamais coûté car je me sens bien avec les gens mis au ban de la société. »

Une fois décorée, madame **GREDER** pris la parole pour remercier toutes les personnes présentes et surtout partager cette distinction avec tous ceux qui l'avait accompagné dans sa vie de femme au service des autres.





Signature d'une convention départementale entre la Croix Rouge et l'Ordre national du mérite

En novembre 2018, l'association nationale des membres de l'ordre national du mérite (ANMONM) et la Croix-Rouge Française ont signé un partenariat à Montrouge, au siège de la Croix-Rouge. Celle-ci prévoit l'attribution de deux prix de l'engagement citoyen (un individuel et un collectif). Ces prix sont destinés à mettre à l'honneur de jeunes bénévoles engagés de la Croix-Rouge.

Le mercredi 12 février après une étude aboutie entre les deux associations départementales, cette convention était déclinée au niveau local. C'est ainsi, qu'en présence de M. Pierre **BESNARD**, préfet du Tarn et Garonne, de Madame Brigitte **BAREGES**, maire de Montauban, de Monsieur Pierre **MARDEGAN**, vice-président du conseil départemental et bien d'autres invités, que la convention a été signée entre M. Georges **CHRISTOPHE** délégué départemental de la Croix Rouge et M. Erick **LEBRUN** président de la section départementale de l'ANMONM. Cette convention va permettre de valoriser l'engagement des jeunes engagés de la Croix Rouge. Une cérémonie de remise de prix aura lieu en fin d'année entre les deux associations comme il se fait depuis plusieurs années avec les jeunes sapeurs-pompier.

Avant cette signature, il était possible d'assister à une remise de diplôme de PSC1 formation qui avait eu lieu le même jour.

Ce fut une soirée empreunte de solennité et une très belle convention signée entre La Croix Rouge et l'Ordre National du Mérite. Belle cérémonie dans les locaux de La Croix Rouge. A l'issue le verre de l'amitié fut partagé.

Lieutenant-colonel (H) Erick LEBRUN
Président de l'ANMONM 82

Remise du prix de l'encouragement au civisme

En 1997, M. **Robert DELBES** président de la section 82 des médaillés du travail qu'il dirige toujours avec son inlassable dévouement et désireux d'inciter des jeunes à s'engager dans l'acte citoyen, créé le Prix d'Encouragement au Civisme



En vingt-deux ans, ce Prix, qui a toujours été remis par le Préfet ou son représentant, et notamment cette année avec la présence de madame la sous-préfète Céline **PLATEL**, de madame le maire de Montauban Brigitte **BAREGES** et de la vice-présidente du conseil départemental Colette **JALAISE**. Robert **DELBES** a récompensé 13 lauréats âgés de 6 à 18 ans ce qui fait que cette année le nombre de récompensés a atteint le chiffre de cinq cent trente-deux jeunes Tarn-et-Garonnais. Mais, la remise d'un prix ne garantit pas que le but est atteint. Certains jeunes lauréats sont sensibilisés dans leur milieu, soit familial, soit scolaires, soit associatif, et intègrent plus facilement les buts de la démarche initiale. Pour d'autres, c'est en gardant le contact avec l'organisation où ils sont rentrés dans la vie active.

Cette année cette remise de prix fut particulière. En effet pour le président **DELBES** c'était sa dernière cérémonie. Ce 13 octobre 2019, marquait le transfert du prix des médaillés du travail à la section du Tarn et Garonne des membres de l'ordre national du mérite présidée par M Erick **LEBRUN**.



De plus l'émotion était à son comble puisque la première jeune fille qui a été récompensée en 1997 était présente pour la remise d'un prix à son fils. Ces jeunes ont eu droit aux honneurs et sont repartis avec une dotation de livres, un diplôme, un petit chèque et une médaille. « Ce prix ne récompense pas un acte isolé ou collectif de bravoure mais se veut un encouragement à une conduite citoyenne qui renforce la cohésion sociale » Ils ont reçu leurs prix lors de la séance de clôture du Congrès Départemental des Médaillés du Travail.



A l'issue 5 personnes ont reçu des mains du président **DELBES**, la médaille de la reconnaissance et des bienfaits.

Après toutes ces émotions ce fut le moment du verre de l'amitié et certains sont restés pour partager un bon repas.



Encore, à ce jour, certains des premiers jeunes à avoir reçu le Prix, sont toujours en rapport avec le président **DELBES** qui continue à leur apporter l'aide nécessaire et les conseils bien souvent demandés. Certains ont créés leur famille et sont parents d'enfants éduqués dans l'esprit civique et citoyen. C'est une réussite complète qui se renouvelle tous les ans dans la distribution des prix. Faire fonctionner une pareille institution n'est pas chose facile, mais l'esprit fédérateur du président a voulu qu'une quinzaine d'associations lui apporte le soutien nécessaire en complément des aides matérielles de deux collectivités et de donateurs sensibilisés à la question. Ses remerciements à tous sont fréquemment renouvelés lors de notre entretien. Cette année, 21 jeunes de divers cantons du département ont reçu le prix le dimanche 15 octobre dans les salons de l'Hôtel Villenouvelle à **Montauban**.

Lieutenant-colonel (H) Erick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

LOUIS-GUILLAUME DUBOURG, EVEQUE DE MONTAUBAN (1826-1833)



Vous promenant aujourd'hui dans le Jardin des Plantes à Montauban, vous ne pouvez pas manquer la stèle qui porte les mentions suivantes : « En novembre 1829, trois Indiens d'Amérique de la nation Osage abandonnés en Europe furent accueillis et réconfortés à Montauban, ils retournèrent dans leur pays grâce à la générosité des Montalbanais » S'ensuit les mentions de la visite en 1992 de délégués de cette nation Osage à l'occasion de laquelle cette stèle fut érigée.

Qui sont ces Indiens qui ont séjourné à Montauban en 1829 et pourquoi sont-ils venus ici, loin de leur Missouri natal ?

Eh, bien ils ont sollicité l'aide de leur ancien Evêque, occupant alors le siège épiscopal de Montauban pour les aider à regagner leur pays.

Cet évêque s'appelait Louis-Guillaume **Dubourg**, précédemment en charge du diocèse de la Nouvelle-Orléans

Il avait succédé à Monseigneur **de Cheverus**, venant lui aussi du Nouveau Monde, où il avait occupé le siège de Boston après sa création en 1810.

La période révolutionnaire en France en est la cause : un tiers des prêtres français ont quitté la France, de gré ou de force, après les massacres de Septembre 1792 et un certain nombre ce sont mis au service de la toute jeune église américaine, née en 1792 après l'érection d'un diocèse à Baltimore.

Ce fut le cas de Louis-Guillaume **Dubourg**, né en 1766 à Saint-Domingue et élevé dès son plus jeune âge à Bordeaux puis monté à Paris pour y devenir prêtre, après avoir fréquenté le séminaire de Saint-Sulpice, dont le supérieur l'affecte ensuite à la direction du petit séminaire d'Issy-les-Moulineaux en 1790.

Après s'être réfugié en Espagne, en 1793, il s'embarque pour Baltimore en 1794

Affecté à divers poste d'enseignant, il prend part à la création du Collège Sainte –Marie dont il assure la direction en 1799, collège qui devient en 1805 l'Université du Maryland.

En 1810, Louis –Guillaume **Dubourg** est nommé responsable des missions d'évangélisation des Indiens puis en 1812 Vicaire apostolique de la Louisiane et des deux Florides (un bon tiers des actuels Etats –Unis d'Amérique, principalement peuplé d'Indiens et de quelques colons, marchands et trappeurs)

La Louisiane étant sous domination Espagnole, un évêché avait été constitué à la Nouvelle Orléans en 1793. Pour quelques semaines de retour dans le giron français, la Louisiane avait été vendue en 1803 par Napoléon à la jeune république américaine.

La situation de l'Eglise catholique à la Nouvelle Orléans est des plus chaotiques : une dizaine de prêtres vivant fort peu religieusement baptisent, marient et enterrent les fidèles puis s'en retournent à leurs affaires et à leurs femmes et enfants. C'est dire si le vicaire apostolique qui vient mettre de l'ordre est bien accueilli. On tente même de l'assassiner !

En 1815, il est nommé Evêque titulaire de la Nouvelle Orléans, mais ne disposant ni des moyens humains ni des ressources pour faire vivre son diocèse, il s'en vient en Europe pour y chercher de l'aide. Consacré à Saint Louis des Français à Rome, il parcourt la France de Lyon à Paris et réussit à convaincre 7 jeunes gens à l'accompagner comme missionnaires. Il décide de s'installer à Saint Louis au bord du Mississipi. C'est là qu'il reçoit la visite de chefs Osage qui lui réclament un prêtre ; le Père Charles de la Croix se rendra en 1821 et 1822 auprès de ces Indiens.

Répondant aux souhaits du gouvernement de Washington, il organise la venue des Jésuites de Georgetown, qui, avec le Père Peter de Smet, seront les grands évangélisateurs et éducateurs des peuples Amérindiens. Après une dernière tentative infructueuse de se réinstaller à la Nouvelle Orléans, déçu et malade, il démissionne et rentre en France pour reprendre des fonctions d'enseignant auprès des Sulpiciens mais, le Roi le nomme le 13 Aout 1826 Evêque de Montauban. C'est en Novembre 1829 qu'intervient le fameux épisode de l'Odyssée des Indiens Osage qui ont décidé de venir visiter « Grande Montagne » c'est à dire le chef des français, le roi Charles X qui les reçoit à Saint Cloud.

Malheureusement, les 6 Osage sont conduits par un aventurier de Louisiane qui a vu l'intérêt pécuniaire à exhiber les Osage comme une attraction mais qui est reconnu par les victimes de ses louches affaires passées et abandonne alors, en s'enfuyant, la troupe à son sort.

Après des mois d'errance en Europe, le groupe se sépare en deux : l'un rejoindra Paris pour y demander l'aide de La Fayette, l'autre, sous la direction du chef **Kaïkechinka**, prend la direction de Montauban, où réside leur ancien Evêque qui entreprend une levée de fonds à Montauban mais surtout à Toulouse pour financer le voyage de retour dans leur pays, ce qu'ils feront après quelques semaines passés à l'évêché de Montauban.



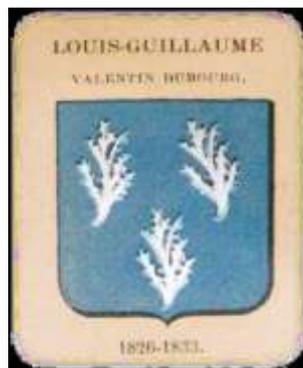
Guerriers OSAGE

Monseigneur **Dubourg** a passé six ans à Montauban et son action s'est inscrite dans les pas de son prédécesseur : création d'un nouveau séminaire diocésain, entretiens des séminaristes, refonte de la liturgie, visite régulière des paroisses, instauration de trois archidiacres dans les trois arrondissements du Département. Il soutient les efforts de madame **Genyer**, devenue sœur Marie de Jésus, fondatrice des sœurs de la Miséricorde à Moissac, dans le développement de son œuvre et du petit séminaire.

Mais plus professeur que pasteur, Monseigneur **Dubourg** n'est pas aimé. Il heurte les sensibilités de ses ouailles et des membres de la communauté protestante, et fort peu diplomate, ne s'entend pas avec la Municipalité du nouveau régime de 1830. De nombreux incidents émaillent son ministère, comme celui de la Fête Dieu en 1831 où la procession est attaquée par les anticléricaux. En représailles, les plus fanatiques des catholiques s'en prennent aux édiles à travers la ville, ceux-ci ne doivent leur salut qu'à l'intervention de l'Evêque. Pourtant, il est, semble-t-il proche de Louis Philippe qu'il a connu aux Amériques, alors que Duc d'Orléans, il s'y trouvait en exil. Le Roi des Français le nomme Archevêque de Besançon le 15 février 1833 où il mourra en Décembre de la même année.



Sa devise : « Lilium inter spinas »



Ses armoiries

Jean Marc Detailleur
Président d'honneur de l'ANMONM82

NOUVELLES NOMINATIONS **DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

-
**Sont nommés Chevaliers dans l'Ordre national du Mérite par décret du
Président de la République du 30 novembre 2019**

Monsieur Georges **CHRISTOPHE**, président de la Croix-Rouge française,
section du Tarn-et-Garonne

Monsieur René **SORMAIL**, ancien cadre supérieur chez PSA, président de
la FNACA de Molières et vice-président départemental

Madame Françoise **GASC**, ancienne responsable de la division des
particuliers, des professionnels et du recouvrement au pôle gestion fiscale à la
direction départementale des finances publiques

Nous leur exprimons nos plus vives félicitations pour cette prestigieuse
décoration qui récompense leurs mérites distingués et rend hommage à leurs
parcours.

NOUVELLES ADHÉSIONS

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| - M. DAYMA Jean-Paul | - Mme LIMONGI Marie-Christine |
| - M. LLAMATA Ramo | - Col VASSEUR Thierry |
| - Gal LAMBIN-BERNOT Eric | - M. CHRISTOPHE Georges |
| - M. BEYLIER Thierry | - M le Préfet BESNARD Pierre |

Membres sympathisants :

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| - M. MAGRE Tristan | - Mme GREDER Joelle |
| - Col BARDET Philippe | |

RADIATIONS

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| - Mme ECHEVARNE Evelyne | - Mme MARION Anne-Marie |
| - Mme PRESSOUYRE | |

DÉCÈS

- | | | |
|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| - M. LIMONGI Christian | - M. VILLETTE Adrien | - M. PUECH Jean-Claude |
|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|

Bilan adhérents:

- ◆ **Fin 2018: 142**
- ◆ **Fin 2019: 151**
- ◆ **En cours (Mars 2020): 157**

L'ordre national du Mérite a été créé par le général de Gaulle le 3 décembre 1963



Il vient seconder l'ordre de la Légion d'honneur.

« Le Mérite 82 » vous propose de découvrir l'histoire départementale de chaque ordre avant ce regroupement

Les Honneurs de la République : l'ordre du mérite social

Relevant du ministère du social porte la marque de décret du 25 octobre médailles de la Mutualité, des Assurances sociales récompenses associatives. destiné à récompenser les services désintéressés aux relevant de la mutualité, la sociales. Il compte trois



Travail, l'ordre du Mérite son époque. Institué par le 1936, il se substitue aux de la Prévoyance sociale et considérées comme des L'ordre du Mérite social est personnes ayant rendu des œuvres ou institutions prévoyance et les assurances classes : chevalier, officier,

commandeur. Puisant ses racines dans la loi du 1er avril 1898 définissant la charte de la mutualité, le mouvement en faveur des sociétés de secours mutuels dont l'objet est d'assurer les familles face aux accidents de la vie, s'est considérablement développé aux lendemains de la Grande Guerre. Selon le projet de loi de finances pour l'année 1930, la France compte 22 500 sociétés de secours mutuels et 6 208 000 membres. Il a donc paru évident au député-maire de Roubaix, Jean-Baptiste Lebas, ministre du travail du premier cabinet Blum (5 juin 1936 – 21 juin 1937), d'instituer cette distinction. Cette création répond à la nécessité de mettre fin à l'émiettement des récompenses décernées par le département ministériel du Travail. Car entre la médaille d'honneur de la Mutualité qui remontait à 1852, c'est-à-dire aux premières années du Second Empire, et celle des Assurances sociales qui datait de 1923, les promotions, en se chevauchant, perdaient peu à peu une part importante de leur valeur symbolique. Dessinée par le grand prix de Rome 1920 pour la gravure en médailles et pierres fines, le sculpteur Pierre Turin (1891-1968), la décoration s'inspire de la grande médaille d'or de la Mutualité créée en 1926 : étoile émaillée de bleu clair à sept branches en pointe. Elle porte à l'avant l'effigie de la République vue de face sur une couronne de lauriers. Le contingent semestriel est de 25 commandeurs, 600 officiers et 4 000 chevaliers.



Fait exceptionnel pour des décorations décernées par la France, les étrangers peuvent être distingués mais leur nombre n'est pas décompté dans les contingents semestriels. De même, le Mérite social n'est pas doté d'un conseil de discipline, celle-ci de l'autorité du ministre du Travail.

Les premiers Tarn-et-Garonnais distingués. Le Journal Officiel du 23 août 1937 a publié un décret daté du 29 juillet dans lequel on relève la promotion au grade d'officier d'Éloi-Jean Espéron, secrétaire-adjoint de la société mutualiste de l'usine de Sainte-Marguerite à Castelsarrasin. L'intéressé était titulaire de la médaille de la Mutualité. Fut également publié ce jour-là, le décret du 30 juillet 1937 portant nominations de onze Tarn-et-garonnais au grade de chevalier : Joseph Bez, visiteur de la société mutualiste de Saint-Antonin ; Jean Boué, secrétaire de la l'Association générale des mutilés de guerre de Mas-Grenier ; Gaston Caors, trésorier de la section de l'Association fraternelle des employés de chemins de fer à Montauban ; Paul-Élie Caraben, trésorier du Soutien fraternel des postes, télégraphes et téléphones à Montauban ; Jean Clerc, secrétaire de l'Association fraternelle des chemins de fer à Montauban ; Louis Escudier, délégué de la même association ; Charles-Simon-Antoine Laporte, administrateur des mutilés de guerre à Montauban ; Marius-Joseph Maymon, président de la société mutualiste des employés municipaux à Montauban ; Jeanne Ramès née Doupeux, administrateur de l'Association générale des mutilés à Montauban ; Gustave-Maximilien Salvane, président de l'amicale des postes, télégraphes et téléphones à Montauban ; Paul Vigouroux, trésorier de l'Union et Fraternité des postes, télégraphes et téléphones à Montauban.



Le Journal Officiel du 2 octobre 1938 a publié un décret du 21 septembre 1938 portant promotion au grade d'officier du trésorier, pour Montauban, de l'Amicale des P.T.T., Raymond Joseph Cazalbou. Le même JO publie un décret du 21 septembre 1938 signé par le ministre Charles Pomaret qui nomme vingt-huit personnalités du Tarn-et-Garonne chevaliers pour services rendus aux œuvres sociales : les montalbanais Jules-Marius Allamelle ; Mme Artis ; Ernest-Virgile Audibert ; Marcel Auricoste ; Henri-Joseph Beaumont ; Émile Boursier ; Émile Coignon ; Etienne-Jules Coignon ; Jean Delmas, trésorier de la fédération artisanale ; Roger-Noël Delprat ; Louis-Jean Delteil ; Henri-Guillaume Dulaut ; Joseph-Édouard Durrieu ; Léon Férel ; Gaston-Auguste Houard ; Janin ; Frédéric-Alain Jaubert ; Lacaussade ; Louis Larroque ; Pierre Leris ; André-Jean Montagne ; Germain Ollier ; Marcel-Louis Rous ; Joseph Sans-Nahort. Y figurent également : Jean Téchiné de Valence-d'Agen ; Mme Jeanne Neaud née Beaumont de Lavit ; Oscar Karpi de Castelsarrazin et Émile Boursier, syndic de la société mutualiste de Saint-Antonin. Le Journal Officiel du 16 février 1939 a publié un décret daté du 8 février portant nominations et promotions dans l'Ordre du Mérite social. Y figurent les noms de cinq tarn-et-garonnais nommés chevaliers : Jean-Marie Andrieu, services rendus aux œuvres sociales à Montauban ; Pierre-Fernand Bisol, services rendus aux œuvres sociales à Montech ; Jeanne Durand-Lapie, déléguée de la société mutualiste des fonctionnaires de l'enseignement public à Montauban ; Louis-Jean Roucou, secrétaire de la société de secours mutuels des employés municipaux de Montauban ; Antoine-Yvon Sigalas, président de la section de la Caisse de secours des comptables et agents du Trésor à Montauban.



Un seul nom apparaît pour le Tarn-et-Garonne au Journal Officiel du 7 avril 1939 : Albert-Jean André, correspondant de la société de secours mutuels Caisse de secours et de mutualité des comptables directs et agents du Trésor de Saint-Antonin. Cette nomination au grade de chevalier sera la dernière de la Troisième République. Au cours de l'année 1946, le ministère du Travail et de la Sécurité sociale a promulgué deux décrets portant attribution de croix de commandeurs, officiers et chevaliers du Mérite social mais ces textes n'ont pas été publiés. Il s'agissait de pallier l'absence de nominations par le régime de l'État français entre 1940 et 1944. Sous la Quatrième République... Est publié le 16 avril 1947 un décret, signé par le ministre Daniel Mayer, daté du 24 mars 1947 portant promotions au grade d'officier du Mérite social d'Émile-Paul Bénazet, administrateur de la section de Négrepelisse du Soutien mutuel des membres de l'enseignement public et de Jean-Caliste Fages, président de la société des employés commerciaux de Montauban. Le Journal officiel du 25 octobre 1947 a publié le décret 30 septembre 1947 portant nomination des trois montalbanais au grade de chevalier : Théodore-Camille Radureau ; Laurence Soulayres (en religion sœur Clotilde de Saint-Vincent-de-Paul) ; Eugène-Marie Thomas, correspondant de la société de prévoyance des employés du chemin de fer d'Orléans et du Midi. Le Journal officiel du 13 novembre 1947 a publié le décret du 22 octobre 1947 portant promotion au grade d'officier : Jules-Marius-Désiré Allamelle, vice-président de la mutuelle des Travailleurs républicains à Montauban ; Gaston-Henri-Roger Caors, trésorier de la section de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français à Montauban ; Joseph-Arnaud Maisonneuve, secrétaire de la société Saint-Vincent-de-Paul à Valence-d'Agen ; Raoul-Marcel Urbain Plantade, trésorier de section de la société l'Orphelinat des chemins de fer français à Montauban.



Le Journal officiel du 8 avril 1948 a publié un décret daté du 15 mars 1948 portant nominations au grade de chevalier du Mérite social de six mutualistes tarn-et-garonnais : Marie-Rose Gineste, services rendus aux œuvres mutualistes à Montauban ; Nicolas-Victor Nillat, président de sections de la société La Protection mutuelle à Montauban ; Aaron Jacob, ex-administrateur de la Société mutuelle du spectacle à Montauban ; Maurice-Antonin Lautard, trésorier de la société de secours mutuels Tutélaire des employés et ouvriers des P.T.T. à Montauban ; Françoise-Joséphine Meilhan, administrateur de la société de secours mutuels de Saint-Vincent-de-Paul à Montauban ; Fernand Roumieu, secrétaire de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies à Moissac.

Le Journal Officiel du 17 avril 1948 a publié un décret daté du 24 mars 1948 portant promotion au grade d'officier du Mérite social de Basile-Louis Angé, secrétaire de la société Saint-Vincent-de-Paul à Montauban. Il avait été distingué par la croix de chevalier le 28 février 1938. Le Journal Officiel du 21 octobre 1948 a publié un décret daté du 28 septembre 1848 portant nominations et promotions dans l'Ordre du Mérite social. Y figurent les noms de cinq nouveaux tarn et-garonnais nommés chevaliers : Vincent Bonnefon, administrateur de la mutualiste de Grisolles ; Auguste Labrune, vice-président de l'Union compagnonique du Tour de France à Montauban ; Abel Jérôme Miquel, président de la société Saint-Denis de Pommevic ; Pierre Pautard de Finhan ; Léon Sannuy, receveur de la Fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer à Montauban.



Un ordre éteint avec la création de l'Ordre national du Mérite. Le Mérite social fait l'objet d'un arrêt d'attribution depuis le 1er janvier 1964, mais les titulaires continuent de jouir des prérogatives y étant attachées et ce d'après l'article 38 du décret n°63-1196 portant création de l'Ordre national du Mérite. Dans les faits, si le Mérite social est en extinction, il n'est pas éteint pour autant qu'il reste en vie un titulaire de l'un des grades. De surcroît, aucun décret l'instituant n'a été abrogé et les survivants ont toujours le droit d'arborer leur décoration. Chaque année, lors de la publication des promotions civiles, on relève la présence de personnalités engagées dans le mouvement mutualiste ou dans les œuvres à caractère social, distinctions qui répondent aux objectifs définis par le décret fondateur du 25 octobre 1936.

François NAUD

UNE BELLE COQUE DES ROIS POUR LES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES



Le samedi 11 Janvier, cinq associations patriotiques du département organisaient la célèbre coque des rois. En effet, l'association nationale des officiers de carrière en retraite, la société des membres de la légion d'honneur, l'association nationale des membres de l'ordre national du mérite, l'association des officiers de réserve et l'association des sous-officiers de réserves (la dernière venue) se sont regroupées.

Cette année, c'est sous l'impulsion du lieutenant-colonel Bon (SMLH) que cette manifestation avait lieu.

Les convives avaient rendez-vous à partir de 15H00 à la salle Laurier à Montech mise à disposition par Monsieur Jacques **MOIGNARD**, maire de la ville, pour partager la célèbre coque des rois.

Certaines autorités avaient répondu présentes. C'est ainsi que le maître de cérémonie, remerciait madame Valérie **RBAULT**, députée du département, madame Brigitte **BAREGES**, maire de Montauban et les autorités militaires peu nombreuses qui avaient répondu présentes.



Ces cinq associations reposent sur la mise en œuvre collective d'un projet rassemblant les individus dans un idéal ou une démarche commune avec un esprit de fraternité et de solidarité.

Au cours de son allocution il remercia les épouses des membres des bureaux des différentes associations qui ont œuvré à la réussite de cet événement incontournable et en son nom et en celui des présidents des autres associations il adressa ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Ce moment de rassemblement fut convivial, de grande qualité et une grande réussite au vu du nombre de personnes qui avaient répondu présentes. Le rendez-vous pour 2021 est déjà pris. Vivement l'année prochaine pour déguster de si bonnes galettes.



Lieutenant-colonel (H) Erick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

COTISATIONS 2020

Informations

Notre trésorier, le **Lieutenant-colonel (er) Eugène COJAN**, qui veille sur nos dépenses, veille également sur nos recettes qui, comme toute association, dépendent des cotisations versées par les adhérents. Le montant de cette cotisation est réparti à parts égales entre le siège et les sections.

Dans ce cadre, il a l'honneur d'appeler l'attention de nos Compagnons que les cotisations sont dues pour l'exercice qui commence le 1^{er} janvier de chaque année.

Afin d'éviter des rappels qui génèrent des pertes de temps et, parfois, des frais postaux il est conseillé de verser cette cotisation au plus tôt dans l'année...

Rappel des montants pour l'année 2020 :

Par ailleurs, chaque adhérent peut faire un don. Ces dons permettent à notre Section d'aider les Compagnons qui rencontrent des difficultés financières et, d'une manière générale, constitue une source importante pour nos œuvres de solidarité. Nous vous remercions pour l'aide ainsi apportée.

L'ANMONM étant une association (loi 1901) reconnue **d'Utilité Publique**, en conséquence 66% de votre cotisation et de vos dons sont déductibles de vos impôts. Un reçu fiscal est délivré par le Siège en début d'année à chaque adhérent.

Cotisation, abonnement et don peuvent être réglés par chèque libellé « **ANMONM82** » et adressé à :

**Madame Hanane GUEGAN ~ Secrétaire ~ 41, rue Adonis ~ Bat A, Apt 931200
Toulouse**

Par ailleurs, à la demande de certains Compagnons, vous pouvez régler le montant par virement bancaire sur le compte de l'ANMONM82 :

Numéro IBAN à demander au Trésorier

en précisant vos Nom Prénom N° Sociétaire (si connu) et la répartition de la somme

Exemple pour un virement de 50€ :

DUPOND Jean 082-00432 ~ Cotisation 30€ ~ Le Mérite 10€ ~ Don 10€

BOUTIQUE DE L'ANMONM 82

L'ANMONM 82 fait l'acquisition de certains objets qui sont remis lors des réunions, rencontres, assemblées générales, etc., aux autorités et aux conférenciers.

Ces objets sont à la disposition de nos adhérents au prix d'achat. L'intérêt d'un achat collectif étant de limiter les frais de port qui sont souvent gratuits à partir d'une certaine somme. Ces objets sont visibles sur le site : <https://www.recipiendaire.fr/anmonm>

Par ailleurs, un bon de commande est téléchargeable sur le site de l'ANMONM :

<https://anmonm.com/ANMONM/Fournisseurs-agrees/OBLUX-Objets-de-prestige>

Voici les objets, ainsi que leur prix, actuellement disponibles auprès de notre Trésorier :

			
Cravate en Soie : 40€	Porte-clés ANMONM : 5€	Pin's ANMONM 7mm : 3€	Pin's France : 4€

	
Livret « Le Mérite » : 1€	Livret « Guide de la Citoyenneté » : 2€

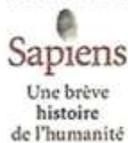
Votre contact : M. Eugène Cojan ~ 78, rue de la Mairie ~ 82 290 Barry d'Islemade

TPH : 05 63 31 68 42 ~ 06 64 81 65 52 ~ E-mail : eugene.cojan@laposte.net

Conseils de lecture



Yuval Noah Harari



Sapiens

Il y a 100 000 ans, la Terre était habitée par au moins six espèces différentes d'hominiens. Une seule a survécu. Nous, les Homo Sapiens.

Comment notre espèce a-t-elle réussi à dominer la planète? Pourquoi nos ancêtres ont-ils uni leurs forces pour créer villes et royaumes? Comment en sommes-nous arrivés à créer les concepts de religion, de nation, de droits de l'homme? À dépendre de l'argent, des livres et des lois? À devenir esclaves de la bureaucratie, des horaires, de la consommation de masse? Et à quoi ressemblera notre monde dans le millénaire à venir?

Véritable phénomène d'édition, traduit dans une trentaine de langues, Sapiens est un livre audacieux, érudit et provocateur. Professeur d'Histoire à l'Université hébraïque de Jérusalem, Yuval Noah Harari

mêle l'Histoire à la Science pour remettre en cause tout ce que nous pensons savoir sur l'humanité: nos pensées, nos actes, notre héritage... et notre futur.

Broché: 512 pages; Édition: Albin Michel (2 septembre 2015) - 24 euros



Jérôme Fourquet



En quelques décennies, tout a changé. La France, à l'heure des gilets jaunes, n'a plus rien à voir avec cette nation soudée par l'attachement de tous aux valeurs d'une république une et indivisible. Et lorsque l'analyste s'essaye à rendre compte de la dynamique de cette métamorphose, c'est un archipel d'îles s'ignorant les unes les autres qui se dessine sous les yeux fascinés du lecteur.

C'est que le socle de la France d'autrefois, sa matrice catho-républicaine, s'est complètement disloqué. Jérôme Fourquet envisage d'abord les conséquences culturelles et morales de cette érosion, et il remarque notamment combien notre relation au corps a changé (le développement de certaines pratiques comme le tatouage et l'incinération en témoigne) ainsi que notre rapport à l'animalité (le véganisme et la vogue des théories antispécistes en donnent la mesure). Mais, plus spectaculaire encore, l'effacement progressif de l'ancienne France sous la pression de la France nouvelle induit un effet d'"archipelisation" de la société tout entière: sécession des élites, autonomisation des catégories populaires, formation d'un réduit catholique, instauration d'une société

multiculturelle de fait, dislocation des références culturelles communes.

À la lumière de ce bouleversement anthropologique, on comprend mieux la crise que traverse notre système politique: dans ce contexte de fragmentation, l'agrégation des intérêts particuliers au sein de coalition larges est tout simplement devenue impossible. En témoignent, bien sûr, l'élection présidentielle de 2017 et les suites que l'on sait...

Cette exploration inédite de la France nouvelle est fondée sur la combinaison originale de différents outils (sondages, analyse des prénomms, géographie électorale, enquête-monographie de terrain), méthode permettant de demeurer au plus près de l'expérience de celles et de ceux qui composent la société française d'aujourd'hui.

Avec de nombreuses cartes, tableaux et graphiques originaux réalisés par Sylvain Manternach, géographe et cartographe.

Jérôme Fourquet est analyste politique, expert en géographie électorale, directeur du département Opinion à l'IFOP.

Sylvain Manternach est géographe et cartographe, issu de l'Institut français de géopolitique.

Broché: 384 pages; Éditeur: Le Seuil (7 mars 2019); Collection: Sciences humaines (H.C.); 22,00 euros.



GÉNÉRAL ELRIK IRASTORZA



La tranchée des poncifs Les mythes de la Grande Guerre décryptés

Les Français ne pensaient qu'à la revanche; les poilus sont partis la fleur au fusil; les offensives n'ont servi à rien; les gaz ont été la plus meurtrière des armes; les poilus ont été envoyés ivres à l'abattoir; les civils ont été épargnés; la Marine n'a rien fait; les tirailleurs sénégalais ont été sacrifiés pour sauver les Français; les généraux étaient des planqués; l'humiliation de l'Allemagne a provoqué la Seconde Guerre mondiale... Autant d'idées reçues à propos de la Première Guerre mondiale qui ont la vie dure! Dans cet essai, le général Elrik Irastorza descend dans cette « tranchée des poncifs » pour combattre ces mythes, ces contre-vérités et ces « fake news » de la Grande Guerre.

Broché: 400 pages; Éditeur: Pierre de Taillac (4 octobre 2019); Collection: Mémoires Essais; Prix: 14,90 €.

JEU

Rayer dans la grille tous les mots de la liste ci-dessous. Ces mots sont toujours inscrits en ligne droite, horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers. Quand ce sera fait, il vous restera 6 lettres : assemblées, vous découvrirez un prénom féminin.

C I R E N I L E U Q C A J U S T I N E
 O H F R A N C O I S E A N A T S I R T
 M A R D N A X E L A C S O L A N G E I
 E R A I D A N S G K E L U C I E N N E
 N O N D S I A N Y T R E B O R S A A N
 I L C I R T E C I L A O E M I A C U N
 H D E D E S O R G A V D A L A M E D E
 P E N I R R R E P E U Q I N I M O D N I
 E A T E D U J S H R N L E S N H I I N
 S M A R G A U X E E O E N O E T S T I
 O A U R E L I E I L E D E N S G A S G
 J E A N E R R E I P L L R I U E B E R
 E M I E I L U J A H L I R Y C I E L I
 A R V L S Q U Y N O T H G A E L L E V
 N A D I I L A M A R C T E D U A L C A
 N H A N I M Y L E N E A A L F R E D L
 E H O E A D E L I N E M T M O O U F E
 T M T R R S C E L A T N A H C C G E N
 T T I A I E S A C U L I O N E L I R T
 E E C L O T H I L D E O L H C R L N I
 S S E M E T T O L R A H C L I L I A N
 O O A L B E R T H E O E V I V I A N E
 J U L E S D O R A Y M O N D N O M D E
 D E N I L O D N E W G U I L L A U M E

ADELINE
 AGNES
 AIME
 ALBERT
 ALEC
 ALEXANDRA
 ALICE
 AUDREY
 AURELIE
 CATHERINE
 CELESTIN
 CHANTAL
 CHARLOTTE
 CHLOE
 CHRISTINE
 CHRISTOPHE
 CLAUDE
 CLOTILDE
 COME
 CORALIE
 CYRIL
 DIDIER
 DOMINIQUE
 DORA
 EDMOND
 ELIE
 ELISE
 EMILE
 EMILIE
 ERIC

Jeu créé par nounoubricabrac.centerblog.net/ Sylvie

ESTELLE	JACQUELINE	MALLIGUE	FERRINE
ETIENNE	JEAN	MARC	PIERRE
EVA	JEANNE	MARGAUX	RAYMOND
FERNAND	JOEL	MARGUERITE	RENAUD
FRANCE	JOSEPHINE	MARIE	RENE
FRANCOISE	JOSETTE	MATHILDE	ROBERT
FRED	JUDE	MATTHIEU	ROSE
GAELE	JULES	MAUD	SANDRINE
GERMAINE	JULIE	MAYA	SOLANGE
GILLES	JULIETTE	MELISSANDRE	SYLVIE
GUILLAUME	JUSTINE	MONIQUE	THAIS
GUY	LAURE	MYLENE	THEO
GWENDOLINE	LEON	NADIA	THOMAS
HAROLD	LILLIAN	NICOLE	TONY
HENRI	LIONEL	NOEL	TRISTAN
IGNACE	LISON	ODETTE	VALENTINE
ISABELLE	LUCAS	ODILE	VIRGINIE
JACKY	LUCIENNE	OSCAR	VIVIANE

Réponse : Agathe

UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRE



<p><i>Les Monumentalistes</i></p> <p>3, place Occiane 82100 CASTELSARRASIN 05 63 52 56 89</p> <p>28a, rue de la Fraternité 82100 CASTELSARRASIN 05 63 04 05 28</p> <p>46, avenue du Chauselas 82200 MOISSAC 05 63 59 06 85</p> <p>5, avenue Albert Soubsies 82500 Beaumont de Lomagne 05 63 29 09 69</p> <p>21, place Séverin Dumon 82400 VALENCE D'AGEN 05 63 29 09 69</p>	<p>FABRICE BELY</p>  <p>POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE</p> <p>bely.f@wanadoo.fr</p>
---	--

Euro 
Print
Imprimerie offset & numérique
MONTECH - 05 63 27 56 34

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS 2020

- 14-15 mai: voyage inter associations au Pays Basque organisé par l'AOP
- 3 juin: AG de l'ANMONM nationale à Paris
- 11juin: Pique nique inter associations à St Antonin Noble Val organisé par l'ANOCR
- 26 juin: remise du prix du comportement citoyen au JSP en liaison avec le SDIS 82 à la Préfecture